

Dubitando

« *Dubitando ad veritatem pervenimus.* »
Cicero, *Tusculanæ*, 1.30.73

Petite revue d'histoire révisionniste

N° 6, décembre 2005

Sommaire

○ Robert Faurisson, <i>L'ONU met le révisionnisme au ban de l'humanité.</i>	Page 3
○ Robert Faurisson, <i>A Limoges, procès expéditif contre le révisionniste Georges Theil.</i>	5
○ Robert Faurisson, « <i>Le pouvoir des juifs tient directement à la croyance quasi générale dans le monde occidental au phénoménal mensonge de l' 'Holocauste'.</i> ».	7
○ Robert Faurisson, <i>L'image des juifs chez les Français : vers une détérioration ?</i>	9
○ Judith Rueff, <i>Simon Wiesenthal, la mort de « l'homme-mémoire » de l'Holocauste.</i>	12
○ Mark Weber, <i>Simon Wiesenthal, « chasseur de nazis » et imposteur.</i>	13
○ <i>Salvador Allende, raciste, eugéniste, antisémite, antihomo, antirévolutionnaire, etc.</i> (recension d'un article d'Arnaud Imatz).	22

Editeur responsable

Maurice Haas-Colle, haas397@hotmail.com.

Les textes publiés le sont sans qu'ait été demandé le consentement des auteurs. L'éditeur en souhaite la reproduction. Toutefois, il voudrait rappeler que, si l'achat, la détention et la lecture d'écrits contestant la version officielle de l'Histoire ne sont pas (encore) interdits, en revanche, leur diffusion est le plus souvent interdite en raison de lois scélérates qui, comme la loi [Fabius-] Gayssot, réglementent nos droits à la liberté d'information et à la liberté d'expression.

Abonnement

Abonnement gratuit.

Ecrire à haas397@hotmail.com en précisant la version souhaitée : papier par la poste (réservée exclusivement aux journalistes) ou électronique par mail.

Sommaire du n° 1, septembre 2004

- *Liminaire*
- Robert Faurisson, « *Juivre ou mourir* »
- Jean-Marie Boisdefeu, *De Gaulle et l'extermination des juifs. Le général était-il un révisionniste ?*
- Jean-Marie Boisdefeu, *Et Churchill ? Et Eisenhower ? Y croyaient-ils davantage que De Gaulle ?*
- *L'origine du mythe et son exploitation*
- Jean-Marie Boisdefeu, *Né à Auschwitz en 1943 et mort en France en 1985*

Sommaire du n° 2, décembre 2004

- Collègues, étudiants et amis de Bruno Gollnisch, *Pour la défense de Bruno Gollnisch*
- Robert Faurisson, *Retour sur Shoah, film de Claude Lanzmann*
- MHC, *La liquidation du ghetto de Lodz*

- Maurice Haas-Colle, « *Auschwitz : la preuve* » ! Oui, mais la preuve de quoi ?
- MHC, *Photos truquées*
- Robert Faurisson, *Une quatrième victoire pour l'éditeur révisionniste Jean Plantin*

Sommaire du n° 3, mars 2005

- Robert Faurisson, *Deux à-côtés de l'actuel tsunami shoatique*
- Robert Faurisson, *Le syndrome de Dresde*
- Henri van den Berg, *Chambre à gaz et terrain de foot*
- François Sauvenière, *La banque(route) du Yad Vashem ou comment arriver à 6.000.000*
- Maurice Haas-Colle, « *Des faits établis* »
- Maurice Haas-Colle, *La transformation des morgues des crématoires d'Auschwitz-Birkenau*

Sommaire du n° 4, juin 2005

- MHC, *Vincent Monteil*
- Robert Faurisson, *La victoire de Vincent Reynouard*
- François Sauvenière, « *Par miracle* »
- Henri van den Berg, *Exterminée et témoin « permanent » à la fois*
- Jean-Marie Boisdefeu, *Le « Plan Birobidjan » des Allemands*
- Maurice Haas-Colle, *Des actes de décès pour les juifs gazés ?*
- Abraham Cooper et Harold Brackman, *Une mauvaise manière d'enseigner l'histoire.*
- Maurice Haas-Colle, *Jean-Claude Pressac et les archives de Moscou.*

Sommaire du n° 5, octobre 2005

- Robert Faurisson, *Il y a dix ans, la capitulation de Jean-Claude Pressac.*
- *Comment contourner la censure juive et accéder au site de l'AAARGH.*
- MHC, *Le « Plan Birobidjan » des Allemands.* (complément)
- Maurice Haas-Colle, *Histoire de trous.*
- Robert Faurisson, *Bradley Smith, Confidences d'un révisionniste américain.*

Edité aux Pays-Bas

L'ONU met le révisionnisme au ban de l'humanité.

Robert Faurisson

Ce 1^{er} novembre, à l'unanimité et sans vote, les représentants des 191 nations constituant l'ONU ont adopté (ou laissé adopter) un projet de résolution israélien qui proclame le 27 janvier « Journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste ». En outre, ce projet « **Rejette tout déni de l'Holocauste en tant qu'événement historique, que ce déni soit total ou partiel** » (« *Rejects any denial of the Holocaust as an historical event, either in full or part* »). L'existence du révisionnisme historique se voit ainsi reconnue par le monde entier, ce qui prouve sa force de vie, mais, en même temps, cette décision fait que les révisionnistes se trouvent frappés d'interdiction morale par tous les pays du monde. Quant à l'Etat du Vatican, qui, lui, ne possède pas de siège à l'ONU, il avait, dès 1992, déclaré : « Il n'y a pas révisionnisme historique qui puisse remettre en cause l'abîme d'inhumanité de l'Holocauste » (« *Non c'è revisionismo storico che possa rimettere in discussione l'abisso disumano dell'Olocausto* ») (*L'Osservatore Romano*, 7 novembre 1992).

L'histoire des sociétés et des religions est riche de prohibitions, de proscriptions, d'excommunications mais, tandis que, jusque dans un récent passé, les victimes pouvaient, du moins en principe, espérer trouver un refuge en dehors de leur pays ou de leur groupe d'origine, ici la condamnation est, pour la première fois au monde, de caractère universel. Par là il se confirme que le révisionnisme historique est de nature exceptionnelle et aussi que les juifs, une fois de plus, sont capables d'obtenir d'exorbitants privilèges.

Un tour de passe-passe de l'Etat juif

C'est par un tour de passe-passe que la délégation israélienne est parvenue à faire adopter son projet de résolution. Elle a procédé à la manière de ces associations qui, en France, sous couvert d'une campagne contre la pédophilie, ont obtenu l'interdiction légale, sur Internet, de la pédophilie et ... du révisionnisme. En un premier temps, elles ont demandé : « La pédophilie n'est-elle pas une horreur en soi ? » La réponse a été oui. En un deuxième temps, elles ont ajouté : « La pédophilie sur Internet n'est-elle pas à proscrire par une loi spécifique ? » La réponse, là encore, a été oui. En un troisième temps, ces associations ont alors conclu : « Battons-nous, en conséquence, pour obtenir une loi contre la pédophilie et ... le révisionnisme (appelé « négationnisme ») ». Pour sa part, le 1^{er} novembre 2005, le président en exercice de l'Assemblée des Nations unies, le Suédois Jan Eliasson, a fait preuve d'habileté en demandant qui était opposé au projet de résolution en vue de rappeler la mémoire de l' « Holocauste ». Aucun bras ne s'étant levé, il a déclaré, sans recours préalable à un vote quelconque, que la résolution était adoptée, une résolution qui contenait en l'une de ses dispositions la condamnation de toute forme de révisionnisme. Le texte a été approuvé par les Etats-Unis envers et contre les garanties de liberté d'opinion prévues par le Premier amendement de leur constitution. Et surtout ce projet israélien a été adopté par les pays arabo-musulmans, y compris l'Iran. Tous ont approuvé ou laissé passer avec de molles restrictions verbales un projet d'origine juive condamnant jusqu'au droit à la libre recherche sur un sujet historique. Cette résolution ne revêt qu'un caractère politique et non juridique. Cependant, comme il est prévu que le Secrétaire général devra régulièrement rendre compte des mesures prises dans le cadre de cette décision, les révisionnistes auront des raisons de craindre pour eux des suites d'ordre judiciaire ou administratif, par exemple, en ce qui concerne la police des frontières et des aéroports ou les autorisations de séjour en certains pays ou les délivrances de visas. Cette résolution justifiera moralement et facilitera les mesures d'extradition prises à l'encontre des révisionnistes. Les précédents ne manquent pas avec 1) le mandat d'arrêt européen ; 2) la quasi-livraison du révisionniste René-Louis Berclaz par la Serbie à la Suisse ; 3) la livraison du révisionniste Ernst Zündel par les Etats-Unis au Canada, puis par le Canada à l'Allemagne ; 4) la livraison du révisionniste belge Siegfried Verbeke par les Pays-Bas à l'Allemagne ; 5) la livraison du révisionniste Germar Rudolf par les Etats-Unis à l'Allemagne. En Autriche, ce 11 novembre, le semi-révisionniste David Irving, citoyen britannique, a été arrêté par la police et se trouverait en prison à Vienne. Pour tout révisionniste notoire il est déjà périlleux de sortir des frontières de son pays d'origine. En pareil cas, soit l'Etat d'Israël, soit l'Allemagne peuvent réclamer au pays de transit l'extradition du voyageur. Est actuellement en préparation à la Knesseth une loi qui permettra à Israël d'exiger (« *to demand* ») la livraison de tout révisionniste aux fins de jugement par une cour, siégeant à Jérusalem, qui appliquerait au délinquant la loi juive antirévisionniste de 1986. Si, par hasard, un révisionniste n'est visé ni par un mandat d'arrêt

européen ni par un mandat d'arrêt international, il n'en est pas pour autant prémuni contre les risques d'interpellation, d'emprisonnement ou d'extradition. En effet, les Etats-Unis et le Canada ont mis au point en la matière un système, apparenté à celui de la mafia, qui leur permet de contourner toutes les lois et toutes les garanties normales. Des officines proches des services d'immigration procèdent à des arrestations en plein jour sous un prétexte quelconque ; puis, par une procédure qui prend de vitesse les juridictions normales, elles livrent la victime à un pays qui use de lois spéciales ou de la torture. Au besoin, comme on le fait au Canada, un tribunal spécial, dit « de la Commission des droits de l'homme » (puisque, précisément, on y bafoue les droits de l'homme) préparera le terrain à une mesure d'extradition.

L'offensive de l'Etat juif

Philippe Boloïon, correspondant du *Monde* auprès des Nations unies, a publié un article particulièrement dense sur les succès remportés par l'Etat juif à l'ONU depuis juin 2004 (« L'offensive de charme d'Israël à l'ONU rencontre un certain succès », *Le Monde*, 4 novembre 2005, p. 3). Il énumère six succès récents de cet Etat : 1) en juin 2004, Kofi Annan reconnaît que « le bilan des Nations unies sur l'antisémitisme n'a pas toujours été à la hauteur de nos idéaux » ; 2) en octobre 2004, une résolution incluant une condamnation de l'antisémitisme est adoptée ; 3) en janvier 2005, une session spéciale de l'Assemblée générale marque le 60^e anniversaire de « la libération des camps de la mort » ; 4) en juin 2005, un ambassadeur israélien est élu vice-président de l'Assemblée générale – le premier en cinquante-trois ans ; 5) en septembre 2005, à New York, Ariel Sharon serre la main du président pakistanais, Pervez Musharraf, cependant que la délégation israélienne multiplie les contacts sur place ; 6) en octobre 2005, le Conseil de sécurité de l'ONU condamne avec célérité les appels iraniens, qui n'avaient rien de nouveau, à rayer l'Etat juif de la carte du monde.

L'incomparable aplomb de l'Etat juif

Ces succès sont d'autant plus frappants qu'aucune nation au monde ne s'est moquée de l'ONU comme l'a fait « Israël », état qui doit pourtant sa création à ... l'ONU. L'Etat juif, avec un incomparable aplomb (en juif :chutzpah), a jeté au panier un nombre record de « résolutions » des Nations unies. A l'encontre de la loi internationale, cet Etat, fondé sur le colossal mensonge de l'« Holocauste », pratique le colonialisme, le racisme, l'apartheid, l'occupation militaire et la torture. Ajoutons qu'il possède un arsenal d'armes nucléaires et qu'à ce titre, par exemple, dans ces dernières années il s'est fait gratuitement livrer par l'Allemagne, au nom dudit « Holocauste », trois sous-marins ultra-modernes prévus pour recevoir un armement nucléaire. La collusion entre, d'une part, l'Etat juif et l'Armée juive et, d'autre part, l'Etat allemand et l'armée allemande est devenue telle que la Poste allemande vient de publier, pour son tarif le plus usuel, un timbre portant, à gauche, le drapeau israélien, puis, à droite, le drapeau allemand et, enfin, liant les deux drapeaux, un fil barbelé, symbole du perpétuel « Holocauste ». L'Allemagne devient le « Guantanamo » de l'Etat juif.

Le 5 octobre 2003, l'ambassadeur Dan Gillerman, représentant permanent de l'Etat juif à l'ONU, avait prévenu les membres du Conseil de sécurité que le Dieu des juifs les observait et, le 16 juillet 2004, il avait lancé à ses confrères de l'ONU que leur maison était un asile « où les internés ont pris le contrôle ». En revanche, le 31 octobre 2005, il s'est dit « ému » en présentant le premier projet de résolution de son pays à l'Assemblée générale. Il a déclaré : « Je me sens ému et privilégié de présenter aujourd'hui cette résolution historique et de le faire en Israélien, en juif, en être humain et en enfant d'une famille victime de l'Holocauste. » On le comprend. Le lendemain, l'« adoption » de son projet de résolution a marqué le triomphe de l'imposture de l'« Holocauste ». Pour la circonstance, on peut dire qu'en matière d'aplomb, de procédés malhonnêtes, d'esprit de domination et d'intolérance, l'Etat juif s'est alors surpassé.

Cette extraordinaire résolution de l'ONU constitue également la preuve que le révisionnisme historique est une réalité que personne ne peut plus nier ou minimiser. Sa notoriété est devenue mondiale. Toutefois, sachons l'admettre : les chercheurs révisionnistes qui restent en activité ne sont plus qu'une poignée et, chaque année, leur avenir devient plus sombre.

17 novembre 2005

A Limoges, procès expéditif contre le révisionniste Georges Theil.

Robert Faurisson

Georges Theil (65 ans) a été condamné le 7 octobre 2005 par le tribunal correctionnel de Limoges à une peine de six mois de prison ferme ainsi qu'à un flot d'autres peines pour avoir envoyé, cette année, à quelques personnes un exemplaire de son témoignage, *Un cas d'insoumission / Comment on devient révisionniste*. Cet opusculé de 115 pages avait été publié en 2002 sous le nom de Gilbert Dubreuil et il n'avait fait l'objet d'aucune poursuite.

Les autres peines sont les suivantes : 1) confiscation de tout ce qui avait été saisi à son domicile de Grenoble : ordinateur, livres, documents ; 2) privation pendant cinq ans du droit d'éligibilité ; 3) 30 000 € d'amende ; 4) versement de dommages-intérêts aux cinq parties civiles : respectivement 7 000 € + 1 € + 1 € + 1 000 € (pour la LICRA) + 1 000 € (pour une association, communiste, de déportés) ; chaque partie civile se voit en outre accorder 350 €. Ces sommes devront être versées par G. Theil au moment de leur notification par des huissiers, dont il faudra également payer les frais ; 4) publications judiciaires forcées (et ruineuses) dans *Le Monde*, *Le Figaro*, *Le Populaire* et *L'Echo du Centre*.

Me Eric Delcroix, avocat de G. Theil, a interjeté appel auprès de la cour d'appel de Limoges. La peine de prison ferme est donc suspendue.

De tous les procès de révisionnistes depuis un quart de siècle, celui-ci a été, et de loin, le plus expéditif. L'audience a débuté à 9h 20 ; le tribunal s'est retiré à 10h 50 et, dès 11h 20, il est revenu dans le prétoire pour y prononcer la sentence. Son délibéré n'a donc duré, au maximum, que 25 minutes, ce qui ne lui permettait pas de prendre connaissance des pièces déposées au dossier ce 7 octobre et, en particulier, d'examiner les six pages de conclusions, très fouillées, de Me E. Delcroix.

De 9h 20 à 10h 50, soit pendant une heure et demie, pas moins de huit personnes ont successivement pris la parole.

Dans ses différentes interventions le président s'est montré particulièrement hostile. Il a publiquement énuméré les biens du prévenu, retraité de France Télécom (deux appartements et deux voitures, dont une Mercedes). Il a émis des doutes sur l'appartenance du père de G. Theil à la Résistance (un père qui, en 1944, en Corrèze, trouvé en possession d'un revolver, a été livré par des soldats géorgiens sous uniforme allemand à des gens qui l'ont abattu ; à ce titre, G. Theil perçoit une pension). Le président a ensuite insinué que le prévenu aurait peut-être besoin d'un examen psychiatrique. Enfin – et ce point est grave – le président n'a donné lecture que du début de la lettre que lui avait adressée le prévenu **pour sa défense**. Dans cette lettre, G. Theil, expliquant d'abord succinctement la raison de son absence à la barre, puis répondant aux accusations du juge d'instruction et du ministère public, esquissait ensuite son **argumentation sur le fond**. Il exposait pourquoi il ne pouvait que maintenir sa « **contestation** » du jugement de Nuremberg et spécifiait : « Mon avocat pourra vous fournir plus de précisions et plus d'exemples encore ». Par là il faisait allusion à une pièce de six pages énumérant les stupéfiantes « **contestations** » du jugement de Nuremberg, quant à l'extermination des juifs et quant aux chambres à gaz, par **quinze sommités de l'histoire orthodoxe** ; au nombre de ces historiens, G. Theil citait Léon Poliakov reconnaissant au sujet de la « campagne d'extermination des juifs » : « **Aucun document n'est resté, n'a peut-être jamais existé** » (*Bréviaire de la haine*, Calmann-Lévy, 1974 [1951], p. 171). Il citait également d'autres auteurs dont Olga Wormser-Migot, Raul Hilberg, Michel de Boüard, Arno Mayer (« **Les sources pour l'étude des chambres à gaz sont à la fois rares et douteuses** »), Philippe Burrin, Yehuda Bauer, Eric Conan et, surtout, Jean-Claude Pressac qui, de guerre lasse, avait fini par déclarer que le dossier de l'histoire officielle de la déportation est irrémédiablement « **pourri** » parce qu'il comporte trop d'éléments voués aux « **poubelles de l'histoire** » (texte révélé et reproduit par Valérie Igounet, *Histoire du négationnisme en France*, Gallimard, 2000, p. 651-652). De tous ces points, si importants pour la défense sur le fond, le président n'a pas soufflé mot.

Après le président, ont successivement pris la parole, une partie civile, puis une autre partie civile, puis l'avocat de cette dernière, puis l'avocat de la LICRA, puis l'avocat de l'association de déportés et, enfin, le procureur. Quant à E. Delcroix, il n'a parlé que 30 minutes, ainsi décomposées : 25 minutes sur la forme et 5 minutes sur le fond. Il n'a donné que deux exemples des stupéfiantes **contestations** orthodoxes. Rappelant l'arrêt du 26 avril 1983, il a bien pensé à dire que la cour de Paris avait jugé qu'il n'y avait dans mes écrits sur « le problème des chambres à gaz » (*sic*) aucune trace de légèreté, de négligence, d'ignorance délibérée ou de mensonge mais il a

malheureusement omis la conclusion spectaculaire qu'en avaient alors tirée les magistrats : « La valeur des conclusions défendues par M. Faurisson relève **donc** de la seule appréciation des experts, des historiens et du public », ce qui, en français de tous les jours, signifiait que, vu le sérieux de mes travaux sur la question, tout le monde devait avoir le droit de dire que ces chambres à gaz n'ont pas existé.

Le magistrat de Limoges qui a condamné G. Theil s'appelle François Casassus-Buihlé ; il est né en Normandie le 31 décembre 1952. Dans un récent passé, il s'est ridiculisé par la condamnation, le 12 décembre 2003, du révisionniste Vincent Reynouard à une peine d'un an de prison, dont neuf mois avec sursis. En appel, ses collègues limougeauds ont confirmé son jugement mais en cassation leur arrêt a été cassé pour une monumentale erreur : tout ce beau monde avait confondu « crimes de guerre » (contestables) avec « crimes contre l'humanité » (déclarés incontestables). La bévue était si grossière qu'on en faisait des gorges chaudes dans les milieux du palais, à Paris.

G. Theil passera aussi en jugement à Lyon, ce 29 novembre, pour déclarations révisionnistes sur les chambres à gaz. Comme d'habitude, il ne manquera pas, chez les révisionnistes en socquettes, de fins esprits pour lui reprocher sa témérité, son absence de « tactique », de « stratégie », de « sens des responsabilités », toutes qualités dont, pour leur part, bien entendu, ils ont à revendre.

Pour moi, je félicite G. Theil de faire montre de la plus rare des vertus : le courage, et je souhaite qu'il poursuive dans la voie où il s'est engagé.

7 octobre 2005

« Le pouvoir des juifs tient directement à la croyance quasi générale dans le monde occidental au phénoménal mensonge de l' 'Holocauste' ».

Robert Faurisson

[L'interview dont le texte suit, a été accordée par le prof. R. Faurisson à Hosein Amiri, de l'agence iranienne Mehr News. Elle a été publiée en farsi (persan) et, par le Tehran Times, en anglais, le 9 novembre 2005.]

Q : Comme vous le savez, ce mardi, 1er novembre, l'Assemblée générale des Nations unies a voté une résolution faisant du 27 janvier la journée internationale de la commémoration des victimes juives et autres de l'Holocauste. Quelles réflexions une telle mesure vous inspire-t-elle ?

R. Faurisson : Voilà des années que je dis à mes relations du monde musulman que les juifs et les sionistes veulent imposer au monde entier la religion du prétendu "Holocauste" des juifs. Il est normal que juifs et sionistes cherchent à nous imposer une telle imposture car celle-ci est l'épée et le bouclier des juifs en général et de l'Etat juif en particulier. Il est également normal que les juifs et les sionistes aient obtenu de l'ONU qu'elle se plie à leur volonté de puissance et décrète que chaque année l' "Holocauste" sera rappelé à la mémoire des six milliards d'hommes qui peuplent la terre. Le monde musulman se réveille seulement depuis quelques années de sa trop longue torpeur. Il y a longtemps qu'il aurait dû écouter les révisionnistes et dénoncer à haute voix l'imposture du prétendu plan d'extermination des juifs par les Allemands, des prétendues chambres à gaz nazies et des prétendus six millions de victimes juives.

Q : C'est en Europe que l'Holocauste passe pour avoir eu lieu ; alors pourquoi cette commémoration a-t-elle été instituée par l'ONU qui est un organisme international ?

R. Faurisson : Permettez-moi de vous dire que votre question tend à prouver que vous n'avez pas compris les avertissements donnés par les révisionnistes. A chaque fois que, pour ma part, je disais aux musulmans : " Soyez révisionnistes ! Soutenez les révisionnistes ! Essayez de comprendre que c'est là votre propre intérêt. ", mes interlocuteurs musulmans me répondaient : " Tout cela ne nous regarde pas. C'est une affaire entre Européens ou Occidentaux, juifs ou chrétiens. Cela s'est passé en Europe. " Pour moi, ce type de réponse était décourageant, mais je revenais à l'assaut et je disais : " Ouvrez les yeux ! Ce qui fait la force de l'Etat juif, c'est l'appui moral qu'il trouve dans le monde occidental tout entier où les gens plaignent les juifs parce qu'ils croient que, pendant la seconde guerre mondiale, les Allemands ont cherché à exterminer physiquement les juifs, en particulier dans de prétendues chambres à gaz (à ne pas confondre avec les fours crématoires qui, eux, ont réellement existé et qui ne sont nullement criminels) ". Si le monde entier et, en particulier, l'Allemagne et les Etats-Unis versent tant d'argent à l'Etat juif et si les médias du monde occidental nous assomment de propagande autour de l' "Holocauste", c'est parce que les citoyens de tous ces pays-là, abreuvés de propagande juive, croient au mensonge de l' "Holocauste" et, aussi longtemps qu'ils y croiront, ils s'estimeront obligés de soutenir les juifs et de fournir toujours plus d'argent et toujours plus d'armes à l'Etat juif et à l'Armée juive. Plus les Occidentaux croiront à l' "Holocauste", plus ils tueront ou feront tuer de musulmans en Palestine, en Afghanistan, en Irak ou ailleurs.

Q : La résolution a d'abord été proposée par l'Australie, le Canada, Israël, la Russie et les Etats-Unis mais elle a aussi reçu l'appui de John C. Danforth, ancien ambassadeur des Etats-Unis près les Nations unies, et celui de Tom Lantos, représentant démocrate de Californie, qui appartient au lobby juif ; compte tenu de ces faits comment évaluez-vous l'importance du pouvoir juif sur la scène internationale en ce qui concerne le sujet en question ?

R. Faurisson : Le pouvoir des juifs tient directement à la croyance quasi générale dans le monde occidental au phénoménal mensonge de l' "Holocauste". Ne cherchez pas plus loin.

Q : Monsieur Faurisson, je sais que, comme d'autres révisionnistes, tel Ernst Zündel, vous avez été attaqué et frappé par des milices juives pour avoir dit que l'Holocauste est « la mystification du vingtième siècle » et pour avoir demandé : « Montrez-moi ou dessinez-moi une chambre à gaz nazie ! Cessez de vous payer de mots ». Si l'histoire de l'Holocauste est vraie, pourquoi les juifs ne tolèrent-ils pas d'autres points de vue sur le sujet ?

R. Faurisson : Les juifs ne tolèrent pas que l'on conteste l' "Holocauste". Contre les révisionnistes ils utilisent la violence physique et la répression judiciaire parce que, sur le plan de l'argumentation historique et scientifique, ils ont été battus à plate couture par les révisionnistes. Nous avons pu démontrer leurs mensonges un à un. Alors juifs et sionistes cherchent refuge dans la violence et dans l'intimidation. Ils traitent les révisionnistes comme des Palestiniens.

Q : Que doivent faire les nations islamiques sur le plan international pour s'opposer à de telles pratiques ?

R. Faurisson : Ma réponse est simple : il faut que les pays islamiques détruisent la véritable arme atomique des juifs et des sionistes, c'est-à-dire l'affreuse et gigantesque imposture de l' "Holocauste" qui empoisonnait jusqu'ici le monde occidental et qui maintenant nous est imposée par l'ONU dans le monde entier. Dans les manifestations publiques et dans les discours publics répétez après les révisionnistes : L' "Holocauste" est un mensonge. Ayez le courage de proclamer cette vérité salutaire.

L'image des juifs chez les Français : vers une détérioration ?

Robert Faurisson

D'après un rapport du Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF), 35% de l'ensemble de la population française pensent qu'**on parle trop de l'extermination des juifs**, 20% estiment que **les juifs ont trop de pouvoir en France** et 51% ont **une image négative de l'Etat d'Israël**. Pour la population française issue de l'émigration turque et africaine, les pourcentages sont respectivement de 50%, de 39% et, paradoxalement, de 49% (« Des préjugés antisémites plus répandus », *Le Monde*, 31 août 2005, p. 7).

Qu'ils se trouvent être indigènes ou allogènes, bien des Français ne se laissent donc pas trop abuser par le matraquage de la propagande juive.

Trop de propagande juive

Il est vrai que, dans leur ensemble, les Français semblent croire à ce que les médias, le personnel politique, l'école et l'université leur ressassent sur la prétendue extermination des juifs. Ils ignorent à peu près tout de l'argumentation révisionniste. Ils persistent à confondre fours crématoires et « chambres à gaz ». Ils prennent les photographies de détenus *morts* (du fait des épidémies) pour des photographies de détenus *tués*. Ils ne savent pas que les entassements de chaussures, de cheveux et de lunettes dans les camps de concentration témoignent simplement de ce que, dans l'Europe en guerre et victime d'un blocus, était organisée la récupération de tout ce qu'on pouvait réutiliser ou recycler à diverses fins. (Encore aujourd'hui, dans notre société de consommation, ne collecte-t-on pas certains produits comme lunettes ou béquilles inutilisées en vue d'en faire bénéficier des populations du tiers monde ?). En France, pendant la guerre, les cheveux coupés dans les salons de coiffure étaient obligatoirement collectés pour l'industrie, qui les utilisait à la confection d'habits, de chandails ou de pantoufles. Tout camp de concentration avait ses ateliers de cordonnerie et bien d'autres ateliers encore. D'une manière plus générale, il est également possible que les Français ajoutent foi aux faux témoignages des « survivants » et des « miraculés » qui envahissent nos écrans et les salles de cours de nos lycées. Ces Français-là continuent de s'imaginer que « solution finale » signifiait « extermination physique » et que le pesticide Zyklon-B servait à tuer les juifs.

Mais cette propagande, qu'ils croient fondée sur une bonne part de réalité, agace beaucoup de nos concitoyens ou les lasse.

Le remède préconisé par certains juifs : encore plus de propagande !

Certains juifs s'en rendent compte. Dans sa livraison de septembre 2005, le magazine *L'Histoire*, dirigé par Michel Winock, publie (p. 77-85) à la fois une enquête de Claude Askolovitch intitulée « Y a-t-il des sujets tabous à l'école ? » et une opinion d'Annette Wieviorka. Largement bidonnée, l'enquête donnerait à croire qu'on ne peut plus enseigner la Shoah dans les écoles sans risquer une sorte d'« incendie » [*sic*] de la part des élèves. On y reconnaît en passant que les enseignants disposent, pour parler de la Shoah d'« un matériel pédagogique désormais pléthorique » (A. Wieviorka, p. 80) ; on y admet que certains d'entre eux « confirment le sentiment de 'saturation' ressenti par des élèves devant le génocide juif » (p. 81) et on y relève que ces derniers sont parfois « saturés et blasés » (p. 85). Le remède devrait donc consister à moins tympaniser les oreilles des élèves et à leur épargner ce ressassement perpétuel. Tel n'est pourtant pas l'avis d'Annette Wieviorka. Pour elle, l'erreur a été de faire de la Shoah un cours « à part » et il conviendrait que désormais l'enseignement tout entier porte la marque de la Shoah. On ne se contenterait plus du Concours de la Résistance et de la Déportation, de la Journée de la Déportation, de *Nuit et Brouillard*, de films de Spielberg, de Polanski ou de Lanzmann, de la lecture obligatoire du *Journal* d'Anne Frank ou d'œuvres de Primo Levi et de Jorge Semprun, de rencontres avec d'anciens déportés et, surtout, de cours spécifiques sur cette Shoah. Annette Wieviorka voudrait bien plus et elle écrit : « Partout où il est possible d'enseigner normalement, il est possible aussi d'enseigner l'histoire de la destruction des Juifs d'Europe ». La phrase est obscure mais le contexte la rend claire.

Pour cette historienne, auteur d'un ouvrage intitulé *Auschwitz expliqué à ma fille* (Seuil, 1999), à peu près tous les enseignants pourraient saisir l'occasion d'évoquer la Shoah : en histoire, en géographie, en cours d'instruction civique, en langues étrangères, en mathématiques, en chimie, en sciences de la nature, en technologie, en musique, en dessin et, bien sûr, dans certaines activités périscolaires. A la longue les enfants se retrouveraient ainsi imprégnés de Shoah sans

même s'en rendre compte. On peut imaginer que les visites des camps de concentration, déjà organisées à pleins charters, se transformeraient en pèlerinages pleinement consentis. Déjà, dans l'enseignement primaire, à la rentrée scolaire de l'année 2005-2006, les petits Français n'auront-ils pas à leur disposition la « mallette Simone Veil » ?

Contraire au sens commun, cette attitude d'Annette Wieviorka et de ses coreligionnaires s'explique d'abord par leur pratique millénaire du gémissement et de la revendication. Elle trouve aussi sa source dans la crainte qu'inspire aux juifs l'apparition au grand jour d'un scepticisme généralisé que, jusqu'à présent, ils ont réussi à contenir. Ces juifs savent que, sur le plan de la raison, le révisionnisme a gagné [1]. Il ne leur reste qu'une échappatoire : pousser à fond, encore plus à fond, leur sono shoatique, au risque de s'aliéner un peu plus la sympathie des Français de toutes origines [2]. Clameurs et machinations des propagandistes n'y changeront rien : le révisionnisme est leur tunique de Nessus et ils ne s'en déferont pas.

1^{er} septembre 2005

[1] Voy. R. Faurisson, « Il y a dix ans, la capitulation de Jean-Claude Pressac » (15 juin 2005) (*Dubitando*, n° 5, Oct. 2005). Dans un texte fort peu connu, l'homme providentiel, qui passait pour avoir terrassé les révisionnistes, a fini par déclarer que, tout bien pesé, le dossier officiel de l'histoire concentrationnaire était irrémédiablement « pourri » et contenait trop d'éléments « destinés aux poubelles de l'Histoire ».

[2] Dans un ouvrage récemment traduit en français (*Sauvé du Reich. Comment un soldat d'Hitler sauva le rebbe des loubavitch*, Editions de Fallois, 2005), l'historien israélo-américain Bryan Mark Rigg décrit cette propension à placer la mémoire juive au-dessus de tout, y compris au détriment de l'exactitude historique. Citant le mot d'un rabbin de renom, « La Torah et le Talmud viennent avant l'histoire », il poursuit : « Ces croyances sont certes respectables, mais la vision ahistorique que les loubavitch ont de leur mouvement se manifeste tout particulièrement lorsqu'un compte rendu porte atteinte à l'image de leur organisation ou de leur *rebbe* [chef spirituel d'un groupe de *hassidim* ; ici le *rebbe* Joseph Isaac Schneersohn]. Dès qu'un élément peut être analysé [par ces juifs] comme négatif, ils s'inscrivent souvent en faux ou disent que c'est une erreur d'interprétation des documents, l'explication de ceux qui les haïssent, ou simplement le signe d'une mauvaise compréhension de leur mouvement. Pour beaucoup d'entre eux, contester le *rebbe* est inconcevable. De plus, lorsque quelque chose ne leur plaît pas dans un document les concernant, il leur arrive souvent de le censurer ou de le modifier. Ils sont même allés, selon Avrum Ehrlich, jusqu'à fabriquer de faux documents pour prouver une affirmation ou cacher un détail fâcheux de leur histoire » (p. 237). Bryan Mark Rigg ne fait ici que confirmer ce que Bernard Lazare décrivait déjà en 1894, au premier chapitre de son ouvrage *L'Antisémitisme, son histoire et ses causes*, avec beaucoup d'autres exemples mettant en cause l'entière communauté juive.

Télévisions françaises et journaux russes.

Libération du 15 novembre 2005 publie des extraits de deux interviews données par Hélène Carrère d'Encausse, historienne spécialiste de l'Union soviétique et secrétaire perpétuelle de l'Académie française, à la chaîne de télévision russe *NTV* et à l'hebdomadaire russe *Moskovskie Novosti*. Extrait de ces extraits :

« *Mais la télévision française est tellement politiquement correcte que cela en est un cauchemar. Nous avons des lois qui auraient pu être imaginées par Staline. Vous allez en prison si vous dites qu'il y a cinq juifs ou dix Noirs à la télévision. Les gens ne peuvent pas exprimer leur opinion sur les groupes ethniques, sur la Seconde Guerre mondiale et sur beaucoup d'autres choses. On vous juge tout de suite pour infraction. [...] Le politiquement correct de notre télévision est presque comme la censure des médias en Russie.* »

Guide pratique du blogger et du cyberdissident.

Reporters sans Frontières publie sur www.rsf.org un « *Guide pratique du blogger et du cyberdissident* » dont l'objectif est « *d'aider les internautes, notamment ceux vivant dans des pays répressifs [comme la France], à préserver leur anonymat, à contourner la censure mais aussi à lancer un blog dans de bonnes conditions, à le faire connaître et à asseoir sa crédibilité via le respect de quelques règles éthiques et journalistiques.* ».

Simon Wiesenthal, homme-mémoire ou Tartarin de la Shoah ?

L'annonce du décès de S. Wiesenthal a été suivie du concert de louanges auquel il fallait s'attendre de la part des professionnels de la bien-pensance. Le lecteur trouvera ci-après l'article que *Libération* a consacré à l'événement. Pourquoi avoir choisi *Libération* ? Tout simplement pour des raisons matérielles (L'article de Judith Rueff a la taille qui convient à notre modeste *samisdat*.) et il est évident que nous aurions tout aussi bien pu reprendre *Le Monde* ou *Le Figaro*. Le lecteur trouvera à sa suite un point de vue révisionniste, celui de Mark Weber dans *The Journal of Historical Review*. De la sorte, il pourra se faire une opinion sur l'illustre défunt.

MHC

Simon Wiesenthal, la mort de « l'homme-mémoire » de l'Holocauste.

Judith Rueff

Rescapé des camps, il avait passé le reste de sa vie à traquer les criminels nazis • Il avait notamment retrouvé Adolf Eichmann • « Son moteur, c'était sa conscience, sa force intérieure et cette incroyable volonté de justice », témoigne un historien ayant travaillé avec lui • Il est mort lundi à 96 ans •

« Survivre est un privilège qui engendre des obligations », écrivait-il dans ses Mémoires. Simon Wiesenthal est mort lundi à 96 ans après avoir passé sa vie à remplir ces obligations-là. Depuis le 5 mai 1945, quand il sort décharné des camps d'extermination, ce Juif né en Ukraine a chassé les criminels nazis « pour la justice, pas la vengeance » [1]. Sa mère et des dizaines de membres de sa famille et de celle de sa femme ont péri dans les chambres à gaz.

Architecte avant la guerre, Wiesenthal devient chasseur professionnel d'anciens nazis, installé à Vienne où il établit son centre de documentation juive. Grâce à son réseau d'informateurs, il localise Adolf Eichmann avant les services secrets israéliens. Le chef du département des affaires juives de la Gestapo et grand ordonnateur de la « solution finale » se cache sous un faux nom à Buenos Aires. Quelques années plus tard, Eichmann est enlevé par un commando israélien et jugé à Jérusalem, puis condamné à mort pour crimes contre l'humanité.

Le tableau de chasse de l'ancien prisonnier de Mauthausen compte d'autres célébrités : Karl Silberbauer, l'officier allemand qui arrêta la jeune Anne Frank, Frank Stangl, le commandant des camps de concentration de Treblinka et Sobibor, ou Hermine Braustein, responsable de l'assassinat de centaines d'enfants à Majdanek. Et quelque 1100 criminels anonymes, arrêtés puis jugés grâce à son travail de fourmi. Des années à accumuler des preuves, à vérifier des informations et à monter des dossiers judiciaires avec trois collaborateurs et une pugnacité à toute épreuve pour retrouver des dignitaires du IIIe Reich confortablement rangés dans les dictatures d'Amérique latine ou d'ailleurs.

« C'était un petit homme frêle, fragile, à la santé déficiente, qui parlait d'une petite voix en allemand, avec un fort accent -il était Polonais d'origine », se souvient Marc Knobel, historien et chercheur au Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) qui a travaillé avec lui. « Tout au long de sa vie, il n'a pas eu de moyens. A un moment, comme il n'avait pas d'argent, lorsqu'on lui envoyait des courriers, il récoltait les timbres et les vendait, se rappelle-t-il. Il n'avait pas de budget. Son moteur, c'était sa conscience, sa force intérieure et cette incroyable volonté de justice. »

« Il a eu le mérite d'être un homme-mémoire », résume l'historien Pierre Vidal-Naquet. Extrait autobiographique d'un acharné du combat contre l'oubli : « Toute ma vie je me demandais ce que je peux faire pour ceux qui n'ont pas survécu. La réponse que je me suis trouvée (et qui ne doit pas être forcément celle de tout survivant) est la suivante : je veux être leur porte-voix, je veux garder leur mémoire vivante, être sûr que les morts continuent de vivre dans cette mémoire. »

[Article repris de <http://www.liberation.fr>, 20 septembre 2005.]

[1] « Justice n'est pas vengeance », son autobiographie, a été publiée en 1989 (Robert Laffont).

Simon Wiesenthal, « chasseur de nazis » et imposteur.

Mark Weber

Durant plus de quarante ans, Simon Wiesenthal a recherché des centaines de « *criminels nazis* » depuis son « *Centre de Documentation Juif* » à Vienne (Autriche). Pour son oeuvre de plus éminent « *chasseur de nazis* » au monde, il a été gratifié de plusieurs distinctions et médailles dont la plus haute décoration officielle allemande. Au cours d'une cérémonie officielle tenue à la Maison Blanche, en août 1980, c'est un président Carter en larmes qui lui remet une médaille d'or spéciale au nom du Congrès des États-Unis. Le président Reagan l'a encensé en 1988 en le qualifiant de « *héros authentique* » du siècle.

Cette légende vivante a été portraiturée en termes flatteurs par Laurence Oliver dans un film de fiction sorti en 1978, *The Boys From Brazil*. Même chose, en 1989, avec la série télévisée *Les criminels sont parmi nous : L'histoire de Simon Wiesenthal* [*Murderers Among Us. The Simon Wiesenthal Story*] de Ben Kingsley. La réputation d'autorité morale de Wiesenthal est largement surfaite. Cet homme, qualifié par le *Washington Post* d'« *Ange vengeur de l'Holocauste* » [1] a un dossier peu connu mais bien documenté de mépris brouillon pour la vérité. Il a menti sur ce qu'il a vécu personnellement durant la guerre, il a falsifié la présentation de ses succès d'après-guerre en matière de « *chasse aux nazis* » et il a répandu des bobards lamentables au sujet de prétendues atrocités allemandes.

Des versions divergentes

Szymon (Simon) Wiesenthal est né le 31 décembre 1908 à Buczac, ville située dans la province de Galicie (aujourd'hui Buchach en Ukraine) dans ce qui était à l'époque le *limes* oriental de l'Empire austro-hongrois. Son père était un grossiste en sucre dont les affaires marchaient bien.

Contrairement à tout ce qui a pu être écrit sur son compte, ce que Wiesenthal a fait, durant les années de guerre, sous occupation allemande, reste flou. Il a raconté des histoires contradictoires dans trois récits différents de ses activités à l'époque de la Seconde guerre mondiale. Le premier de ces récits a été fait sous serment, au cours d'un interrogatoire, sur deux journées en mai 1948, mené par un responsable officiel de la commission américaine sur les crimes de guerre de Nuremberg. [2] Le second récit est une biographie résumée fournie par Wiesenthal en fonds de dossier de sa demande d'aide au Comité International des Réfugiés [3]. Quant au troisième, c'est le récit qu'il fait de sa vie dans son autobiographie *Les Assassins sont parmi nous* publiée pour la première fois en 1967. [4]

Ingénieur soviétique ou mécanicien dans une usine ?

Au cours de son interrogatoire de 1948, Simon Wiesenthal a déclaré qu'« *entre 1939 et 1941* », il était « *ingénieur en chef soviétique, affecté à Lvov et à Odessa.* » [5] En cohérence avec ceci, il a déclaré en 1949 que de décembre 1939 à avril 1940, il avait travaillé comme architecte dans le port d'Odessa sur la Mer Noire. Mais, d'après son autobiographie, il a passé la période entre la mi-septembre 1939 et juin 1941 dans la ville de Lvov, sous domination soviétique, où il aurait travaillé « *comme mécano dans une usine qui produisait des ressorts de matelas* [6]. »

Une liberté relative

Après la conquête de la Galicie par les Allemands, en juin 1941, Simon Wiesenthal a été emprisonné quelque temps au camp de concentration de Janowska, situé près de Lvov, d'où il a été transféré, après quelques mois, dans un camp lié aux ateliers de réparation de l'Ostbahn (réseau ferroviaire de l'Est) de la Pologne occupée par l'Allemagne, situés dans la ville de Lvov.

[1] Cité dans M. Weber, « *'Nazi Hunter' Caught Lying* », *The Spotlight*, Washington, DC, Oct. 26, 1981, p. 9.

[2] Interrogatoire de S. Wiesenthal les 27 et 28 mai 1948 dirigé par Curt Ponger de The Interrogation Branch of the Evidence Division of the Office (US.) Chief of Counsel for War Crimes. Interrogatoire n° 2820. Archivé aux National Archives, Washington, « *Records of the US. Nurnberg War Crimes Trials Interrogations, 1946-49* », Record Gr. 238, microfilm M-1019, roll 79, frames 460-469 and 470-476. Cité aussi dans l'article « *New Documents Raise New Doubts About Simon Wiesenthal's War Years* », *The Journal of Historical Review*, Winter 1988-89, Vol. 8, n° 4, pp. 489-503.

[3] PCIRO (International Refugee Organization, Austria) « *Application for Assistance* » (« *Formulaire de demande d'aide* ») complétée et signée par Wiesenthal le 16 janvier 1949. (Ce document faisait partie des preuves à conviction dans le procès Walus. L'auteur de cet article en détient une photocopie).

[4] Simon Wiesenthal, *The Murderers Among Us : The Simon Wiesenthal Memoirs*, Joseph Wechsberg, New York, McGraw Hill, 1967. Edition française : *Les Assassins sont parmi nous*, Famot, 1978, 426 p.

[5] Interrogatoire de S. Wiesenthal, 27 mai 1948, pp. 1-2.

[6] *The Murderers Among Us*, p. 27.

Dans sa biographie, Simon Wiesenthal écrit qu'il y travaillait « *comme technicien et dessinateur* », qu'il était plutôt bien traité, et que son supérieur hiérarchique immédiat, qui était un « *antinazi* » clandestin, l'avait même autorisé à détenir deux pistolets. Son bureau était situé dans une « *petite cabane en bois* » et il jouissait « *d'une relative liberté ; on lui permettait de se déplacer dans l'ensemble des ateliers* [7]. »

Un partisan ?

La période suivante dans la biographie de Wiesenthal (d'octobre 1943 à juin 1944) est la plus obscure et les récits qu'il en fait se contredisent entre eux. Durant son interrogatoire de 1948, Wiesenthal a déclaré s'être enfui du camp de Janowska à Lvov et avoir rejoint « *un groupe de partisans qui opéraient dans la région de Tarnopol-Kamenopodolsk* » [8] Il a notamment déclaré : « *J'ai été un partisan du 6 octobre 1943 à la mi-février 1944.* », indiquant que son unité s'était battue contre l'armée ukrainienne, tant contre la division SS Galicie que contre les forces partisans indépendantes de l'UPA [9].

Simon Wiesenthal affirme avoir servi avec le grade de lieutenant, puis de major et avoir été responsable de la construction de bunkers et de fortifications. Bien qu'il n'ait jamais été explicite à ce sujet, il a suggéré que son unité (prétendue) de partisans faisait partie de l'Armia Ludowa [Armée du Peuple], une formation armée du Parti communiste polonais, créée et contrôlée par les Soviétiques [10].

Il a indiqué s'être introduit clandestinement avec d'autres partisans dans la ville de Lvov en février 1944 où ils ont été « *cachés par des amis de l'Armée du Peuple.* » Le 13 juin 1944, son groupe a été arrêté par la police secrète allemande. Bien que les partisans juifs surpris dans leur cachette aient été le plus souvent abattus, Wiesenthal indique qu'il a été épargné. Il a refait exactement le même récit dans sa déposition de 1949.

Il a dit s'être évadé au début d'octobre 1943, puis avoir « *lutté contre les Allemands, en tant que partisan, dans la forêt* » durant huit mois (du 2 octobre 1943 jusqu'en mars 1944). Après quoi, il était « *planqué* » à Lvov, de mars à juin 1944.

Mais en 1967, dans sa biographie, Wiesenthal raconte une histoire totalement différente. Il y dit qu'après s'être évadé des ateliers de réparation ferroviaire de la Ostbahn le 2 octobre 1943, il a survécu en se cachant chez différents amis, jusqu'au 13 juin 1944, date à laquelle il a été découvert par la police polonaise et la police allemande et renvoyé dans un camp de concentration. Il ne fait allusion à aucune activité, ni appartenance à un quelconque mouvement de résistance [11].

D'après tant son interrogatoire de 1948 que son autobiographie de 1967, il a tenté de se suicider le 15 juin 1944 en se tailladant les veines des poignets. Ce qui est remarquable, toutefois, c'est qu'il a été sauvé de la mort par des médecins SS allemands, lesquels l'ont même hospitalisé [12]. Il est resté quelques temps au camp de concentration de Lvov « *avec doubles rations* », puis, raconte-t-il dans son autobiographie, il a été transféré dans différents camps de travail. Il a passé les derniers mois chaotiques de la guerre dans divers camps jusqu'à sa libération de Mauthausen (en Autriche) par les forces américaines le 5 mai 1945 [13].

Wiesenthal s'est-il inventé un passé de partisan héroïque ? A-t-il, plus tard, tenté de faire disparaître son passé de partisan communiste ? Ou bien la vérité est-elle complètement autre et beaucoup trop honteuse pour qu'il l'admette ?

[7] *The Murderers Among Us*, pp. 29-35. Ce récit n'est pas cohérent avec ses déclarations faites en 1948 et 1949. Voir aussi Simon Wiesenthal, *Justice Not Vengeance*, New York, Grove Weidenfeld, 1989, pp. 7-9.

[8] Interrogatoire du 27 mai 1948, p. 2. Dans une déclaration signée en 1945, Wiesenthal écrit : « *... I escaped on October 18, 1943, from the Lemberg [Lvov] hard labor camp where I was kept as a prisoner during my two years of labor at the railroad works... and went into hiding until joining Jewish partisans on November 21, 1943, who operated there. It was while fighting in the partisan ranks against the Nazis that we managed to collect and bury for safekeeping considerable amount of evidence... When the partisans were dispersed by the Germans I fled to Lemberg on February 10, 1944, and again went into hiding. On June 13, 1944, I was found during a house to house search and was immediately sent to the famous Lacki camp, near that city ...* ». Les activités de partisan revendiquées par Wiesenthal sont aussi narrées dans « *Curriculum Vitae of Ing. Wiesenthal, Szymon.* » SHAEF, Subject : War Crimes, July 6, 1945. Records of USAEUR, War Crimes Branch, National Archives (Suitland, Maryland), Records Group 338, Box 534, Folder 000-50-59. Ces activités de partisan sont également rapportées dans Alan Levy, *The Wiesenthal File*, Grand Rapids, Mich., Eerdmans, 1994, pp. 50-53.

[9] Interrogatoire du 28 mai 1948, 1948, pp. 1-2.

[10] Interrogatoire du 28 mai 1948, p. 5.

[11] *The Murderers Among Us*, pp. 35-37.

[12] *The Murderers Among Us*, pp. 37-38 ; Interrogatoire du 27 mai 1948, p. 2, et 28 mai 1948, p. 5 ; A. Levy, *The Wiesenthal File*, 1994, p. 54.

[13] *The Murderers Among Us*, pp. 39-44 ; Interrogatoire du 27 mai 1948, pp. 2-3.

N'aurait-il pas été, par hasard, un agent nazi ?

Wiesenthal aurait-il travaillé de son plein gré pour ses oppresseurs du temps de la guerre ? C'est l'accusation portée contre lui par le Chancelier autrichien Bruno Kreisky, lui-même d'origine juive et chef, durant de nombreuses années, du Parti socialiste autrichien. Au cours d'une interview accordée à un journaliste étranger en 1975, Kreisky a accusé Wiesenthal de recourir à des « méthodes mafieuses » ; il a rejeté ses prétentions de détenir une quelconque « autorité morale » et affirmé qu'il avait été un agent des nazis. Certaines de ses observations les plus pertinentes, publiées par le magazine autrichien de bonne tenue *Profil*, sont notamment les suivantes : « *En réalité, je ne connais M. Wiesenthal qu'à travers des rapports secrets et ces rapports sont très mauvais ; ils sont même calamiteux. Je dis ceci en tant que Chancelier fédéral. Et j'affirme que M. Wiesenthal avait avec la Gestapo des relations bien différentes des miennes. Oui. Je n'en dirai pas plus à ce sujet maintenant. Tout ce que je sais, je le dirai, mais devant un tribunal [14]. / Mes relations avec la Gestapo étaient dénuées de toute ambiguïté. J'étais leur prisonnier, leur pensionnaire, je subissais leurs interrogatoires. La sienne était différente, dirais-je, et cela sera clairement démontré. Ce que j'ai déjà dit, ici, à ce sujet est déjà assez grave. Mais il ne pourra pas se blanchir en m'accusant de le diffamer et de porter atteinte à son honneur dans la presse, comme il le fera sans doute. Ce n'est pas aussi simple que cela, parce que cela signifierait un énorme procès... Un homme comme lui n'a aucun droit à prétendre incarner une autorité morale. Voilà ce que, moi, j'en dis. Il n'a pas le droit... / Quant à la question de savoir si cet homme, à mes yeux, est un agent... Oui, c'est le cas... et il utilise des méthodes mafieuses. Un homme comme lui doit s'effacer... / Ce n'est certes pas un gentleman, et je dirais, pour être très clair, qu'il ne deviendra jamais une autorité morale parce qu'il n'en est pas une... Il ne devrait pas prétendre incarner une autorité morale... / J'affirme que M. Wiesenthal a vécu, à l'époque, dans la sphère d'influence nazie sans être persécuté ? O.K. ? Et qu'il a vécu ouvertement sans être poursuivi, vous me suivez ? Est-ce clair ? Et vous savez sans doute, si vous êtes un peu au courant de ce qui se passait à l'époque, que personne n'aurait pu prendre un tel risque... / Ce n'était pas un « sous-marin », c'est-à-dire quelqu'un évoluant en eaux profondes, en se cachant. Non : il opérait ouvertement sans avoir à... comment dire ?... risquer la moindre persécution. Je pense que cela suffit. Il y avait tellement d'opportunités d'être l'agent de quelqu'un. Rien ne l'obligeait à être un agent de la Gestapo. Ce n'était pas les services de renseignement qui manquaient...»*

En réponse à ces propos comminatoires, Wiesenthal intenta une action en justice contre le Chancelier. Cependant, l'un et l'autre renoncèrent à ce qui s'annonçait comme un procès retentissant et dévastateur...

Les mythes de Mauthausen

Avant de devenir célèbre comme « *chasseur de nazis* », Wiesenthal s'était fait un nom en tant que propagandiste. En 1946, il publia *KZ Mauthausen*, un opuscule de 85 pages consistant principalement en croquis d'amateur (les siens) prétendant représenter les horreurs du camp de concentration de Mauthausen. Un de ces dessins représente trois codétenus, attachés à des poteaux et brutalement abattus par les Allemands [15]. Le dessin est un faux manifeste. Il a été calqué - avec quelques modifications mineures - sur des photographies publiées dans le magazine *Ljfe* en 1945 et montrant d'une manière très crue l'exécution de trois soldats allemands surpris dans leurs activités d'espionnage derrière les lignes durant la « *Bataille de Bastogne* » [« *Battle of the Bulge* »] [16]. La source du croquis de Wiesenthal est évidente pour quiconque le compare avec les photos publiées dans *Life* [17].

Le caractère fantaisiste de cet opuscule apparaît aussi dans les larges citations faites par Wiesenthal des prétendues « *confessions recueillies sur son lit de mort* » du commandant du camp de Mauthausen, Franz Zierys, selon lesquelles quatre millions de personnes avaient été

[14] Interview de journalistes étrangers à Vienne le 10 novembre 1975. Texte repris dans « *War Wiesenthal ein Gestapo-Kollaborateur ?* », *Profil*, Vienna, no. 47, Nov. 18, 1975, pp. 16, 22-23 ; repris dans Robert H. Drechsler, Simon Levy, *The Wiesenthal File*, 1994, p. 349, et dans S. Wiesenthal, *Justice Not Vengeance*, New York, 1989, pp. 7, 299. Kreisky n'était pas seul à accuser Wiesenthal d'avoir collaboré avec la Gestapo allemande. Wim Van Leer, éditorialiste du quotidien de langue anglaise *Jerusalem Post*, a déclaré en mai 1986 qu'un officiel israélien de haut rang à Vienne, citant des rapports de police confidentiels, lui avait dit au début des années 1960 que des accusations de cette nature, ainsi que d'autres, à l'encontre de Wiesenthal, étaient fondées. Source : J. Bushinsky, « *Nazi hunter sues over charges of links to Gestapo* », *Chicago Sun-Times*, Jan. 31, 1987.

[15] Simon Wiesenthal, *KZ Mauthausen*, Linz und Wien, Ibis-Verlag, 1946. Repris en facsimilé dans Robert H. Drechsler, *Simon Wiesenthal : Dokumentation*, Vienna, 1982, p. 64.

[16] « *Firing Squad* », *Life magazine*, édition américaine, 11 juin 1945, p. 50.

[17] M. Weber and K. Stimely, « *The Sleight-of-Hand of Simon Wiesenthal* », *The Journal of Historical Review*, Printemps 1984, Vol. 5, n° 1, pp. 120-122 ; *Die National-Zeitung*, Munich, 21 mai 1993, p. 3.

gazées au moyen de monoxyde de carbone dans le camp [château] d'Hartheim, une dépendance proche de Mauthausen [18]. Cette allégation est totalement absurde et aucun historien sérieux spécialiste de l'Holocauste ne la prend plus en considération [19]. Toujours d'après les « confessions » de Zierys citées par Wiesenthal, les Allemands sont censés avoir assassiné dix millions de victimes supplémentaires en Pologne, en Lituanie et en Lettonie [20]. En réalité, ces « confessions » frauduleuses avaient été obtenues sous la torture [21]. Des années plus tard, Wiesenthal continuait à mentir au sujet de Mauthausen. Au cours d'une interview accordée au quotidien *USA Today*, il a évoqué son expérience personnelle à Mauthausen : « J'étais l'un des 34 détenus [encore] vivants sur les 150.000 qui avaient été enfermés dans ce camp. » [22] C'est un mensonge éhonté. Les années n'ont pas été clémentes, apparemment, pour la mémoire de Wiesenthal, car il a écrit dans sa propre autobiographie que « près de 3.000 internés sont morts à Mauthausen après que les Américains nous aient libérés le 5 mai 1945. » [23] Une autre ancienne déportée, Evelyn Le Chene, a indiqué dans son ouvrage sur Mauthausen, lequel fait référence, qu'il y avait 64.000 internés dans ce camp lors de sa libération en mai 1945 [24]. Et d'après l'*Encyclopaedia Judaica*, ce sont au minimum 212.000 déportés qui ont survécu à l'internement dans le complexe de ce camp de concentration. [25]

Après la guerre, Wiesenthal a travaillé à l'US Office of Strategic Services [un service qui allait donner naissance un peu plus tard à la CIA] et au US Army's Counter-Intelligence Corps (CIC - Service de contre-espionnage de l'armée américaine). Il était également vice-président du Comité central juif de la zone d'occupation américaine en Autriche [26].

Le « savon humain »

Wiesenthal a contribué à diffuser et à donner de son immense crédit à l'une des histoires les plus ahurissantes entourant l'Holocauste : l'accusation selon laquelle les Allemands auraient fabriqué du savon à partir des cadavres de juifs assassinés. D'après cette légende, les lettres « RIF » figurant sur des pains de savon de fabrication allemande auraient signifié « *Pure graisse juive* » [acronyme allemand : « *Rein judisches Fett* »]. En réalité, ces initiales signifiaient « *Centre National d'Approvisionnement en Graisses Industrielles* » [« *Reichsstelle für industrielle Fettversorgung* »] ...[27]

Wiesenthal a popularisé la légende du « *savon humain* » dans des articles publiés en 1946 dans le journal communiste juif autrichien *Der Neue Weg* [La Nouvelle Voie]. Dans un article intitulé sobrement « RIF », il écrivait : « Les mots (terribles) de « convoi pour le savon » furent entendus pour la première fois à la fin de l'année 1942. C'était dans le Gouvernement Général [de Pologne] et l'usine se trouvait en Galicie, à Belzec. D'avril 1942 à mai 1943, 900.000 juifs ont servi de matière première dans cette usine. » Après que leurs cadavres eurent été transformés en diverses matières premières, écrivait Wiesenthal, « le reste, les graisses résiduelles, servait à fabriquer du savon ».

[18] S. Wiesenthal, *KZ Mauthausen*, 1946. Voir aussi en facsimilé dans Robert H. Drechsler, *Simon Wiesenthal : Dokumentation*, Vienna, 1982, pp. 42, 46. Cette « confession » est une version quelque peu altérée du document de Nuremberg NO-1973 ; une nouvelle édition de l'ouvrage de Wiesenthal publié en 1946 est parue sous le titre « *Denn sie wussten, was sie tun : Zeichnungen und Aufzeichnungen aus dem KZ Mauthausen* », Vienna, F. Deuticke, 1995 [« *Car ils savaient ce qu'ils faisaient : Dessins et notes du camp de Mauthausen* »]. Je remercie Robert Faurisson d'avoir attiré mon attention sur ce point. Dans un essai publié en juillet 1995, il fait observer que Wiesenthal a fait disparaître de cette nouvelle édition tant l'histoire de la « confession sur un lit de mort » de Zierys que son croquis de ses trois co-détenus à Mauthausen.

[19] D'après l'*Encyclopaedia Judaica*, « *Mauthausen* », Vol. 11, p. 1138, un total général de 206.000 personnes ont été, à un moment ou un autre de leur vie, incarcérées à Mauthausen ou dans un de ses camps satellites (dont Hartheim).

[20] S. Wiesenthal, *KZ Mauthausen*, 1946. Repris en facsimilé dans R. Drechsler, *Simon Wiesenthal : Dokumentation*, p. 47.

[21] R. Faurisson, « *The Gas Chambers : Truth or Lie ?* », *The Journal of Historical Review*, Winter 1981, pp. 330, 361. Voir aussi Hans Fritzsche, *The Sword in the Scales*, London, 1953, p. 185, Gerald Reitlinger, *The Final Solution*, London, Sphere, pb., 1971, p. 515, M. Weber, « *The Nuremberg Trials and the Holocaust* », *The Journal of Historical Review*, Summer 1992, Vol. 12, No. 2, p. 182.

[22] *USA Today*, 21 avril 1983, p. 9A.

[23] *The Murderers Among Us*, p. 44.

[24] Evelyn Le Chene, *Mauthausen : The History of a Death Camp*, London, 1971, pp. 166-168 and 190-191.

[25] « *Mauthausen* », *Encyclopaedia Judaica*, New York and Jerusalem, 1971, vol. 11, p. 1138. [Note de l'éd. : ce chiffre est incompatible avec celui donné dans la note 19.]

[26] C. Moritz, ed., *Current Biography 1975*, New York, H.W. Wilson, 1975, p. 442 ; interrogatoire Wiesenthal du 27 mai 1948, p. 3.

[27] Mark Weber, « *Jewish Soap* », *The Journal of Historical Review*, Summer 1991, Vol. 11, No. 2, pp. 217-227 ; voyez aussi Robert Faurisson, « *Le savon juif* », *Annales d'Histoire Révisionniste*, Paris, n° 1, Printemps 1987, pp. 153-159.

Il poursuivait : « *Après 1942, les habitants du Gouvernement Général savaient très bien ce que voulait dire « savon RIF ». Le monde civilisé ne peut imaginer la joie que suscitait l'existence de ce savon chez les nazis et leurs femmes, dans les territoires du Gouvernement Général. Ils voyaient dans chaque morceau de savon un juif, qui y avait été enfermé comme par magie, et que l'on avait par conséquent empêché de grandir et de devenir (Qui sait ?) un second Freud, un second Ehrlich ou un second Einstein ?* » [28]

Dans un autre article de fiction publié en 1946 sous le titre de « *La savonnerie de Belzec* », Wiesenthal soutenait que des milliers de juifs avaient été exterminés dans des salles de douches électrifiées [29] : « *Les gens, mis en rang et dirigés par les SS lithuaniens et ukrainiens, pénétraient dans les « bains » dont la porte était grande ouverte. Cinq cents personnes pouvaient y tenir, à la fois. Le sol de la « salle de bains » était en métal et les pommes de douche étaient suspendues au plafond.*

Quand la salle était pleine, les SS abaissaient une manette qui envoyait un courant électrique de 5.000 volts dans les plaques de tôle constituant le plancher. En même temps, les condamnés recevaient de l'eau sur la tête. Un bref cri et l'exécution était terminée. Un chef médecin SS nommé Schmidt vérifiait par un judas que les victimes étaient bien mortes. Une deuxième porte était alors ouverte et le « commando chargé des corps » entra et évacuait les morts en toute hâte. L'installation était prête pour les cinq cents suivants... »

A l'heure actuelle, plus aucun historien digne de ce nom n'avalise des histoires prétendant que des cadavres de juifs auraient été transformés en pains de savon, ou que des juifs auraient été électrocutés à Belzec (ni où que ce soit, d'ailleurs).

La conception de l'histoire, pleine d'invention, qui était celle de Wiesenthal ne se limitait pas au vingtième siècle. Dans son livre publié en 1973, *Sails of Hope [Les Voiles de l'espoir]*, il prétendit que Christophe Colomb était un juif clandestin [marrane] et que son célèbre voyage qui aboutit à la découverte de l'Amérique aurait été en réalité motivé par la recherche d'un nouveau pays pour les juifs d'Europe [30].

Wiesenthal ne disait pas évidemment pas que des inepties. En 1975, puis à nouveau en 1993, il a reconnu publiquement qu'« *il n'y a jamais eu de camps d'extermination sur le territoire allemand* » [31]. Il concédait ainsi implicitement que les allégations formulées devant le tribunal de Nuremberg après la guerre et ailleurs, selon lesquelles Buchenwald, Dachau et d'autres camps en Allemagne même auraient été des « *camps d'extermination* » n'étaient pas fondées.

Des « fabrications » à propos d'Eichmann

En plus de quarante années de « *chasse aux nazis* », le rôle joué par Wiesenthal dans le repérage et la capture d'Eichmann est souvent considéré comme sa plus grande réussite [32]. [Eichmann dirigea durant la guerre le service des affaires juives de la SS. Il fut kidnappé par des agents israéliens en Argentine en mai 1960 et pendu à Jérusalem après un procès qui monopolisa l'attention mondiale.]

Toutefois, Isser Harel, l'officier israélien qui dirigea l'équipe qui s'empara d'Eichmann, a déclaré sans aucune ambiguïté que Wiesenthal « *n'avait strictement rien à voir* » dans sa capture. (Harel a été à la tête tant du Mossad que du Shin Bet, les services israéliens du renseignement extérieur et intérieur). [33] Non seulement Wiesenthal « *n'a joué aucun rôle* » dans l'arrestation d'Eichmann, a indiqué Harel, mais, en réalité, il a mis en danger l'ensemble de l'opération. Dans un manuscrit comportant 278 pages, Harel a réfuté très clairement chacune des affirmations de Wiesenthal quant à son rôle supposé dans l'identification et la capture d'Eichmann. Les allégations de Wiesenthal et de ses nombreux amis au sujet de son rôle supposé crucial dans la capture de

[28] *Der Neue Weg*, Vienna, nr 17/18, 1946, pp. 4-5. Article intitulé « *RIF* » par « *Ing. Wiesenth.* » (Simon Wiesenthal).

[29] *Der Neue Weg* (Vienna), nr. 19/20, 1946, pp. 14-15. Article intitulé « *Seifenfabrik Belsetz* » [« *La Savonnerie de Belzec* »], par « *Ing. S. Wiesenth.* »

[30] S. Wiesenthal, *Sails of Hope*, Macmillan, 1973.

[31] Lettres de Wiesenthal dans *Books and Bookmen*, London, April 1975, p. 5, et dans *Stars and Stripes* (édition européenne), 24 janvier 1993, p. 14. Facsimilé d'une lettre au *Stars and Stripes* dans *The Journal of Historical Review*, May-June 1993, p. 10 ; en 1986, Wiesenthal a menti au sujet de son affirmation de 1975. Dans une lettre du 12 mai 1986, adressée au professeur John George de l'université centrale d'Etat d'Edmond (Oklahoma) (l'auteur en détient une copie), il écrivait : « *Je n'ai jamais dit qu'il « n'y avait pas de camps d'extermination sur le sol allemand ». Cette citation est fautive, je ne puis avoir déclaré une chose comme celle-là.* »

[32] Par exemple, dans une lettre du 13 septembre 1993 publiée dans le *New York Times*, 29 septembre 1993, Wiesenthal se vantait ainsi : « *J'ai réussi à faire juger un certain nombre de nazis qui avaient perpétré des crimes horribles durant la période nazie, dont Adolf Eichmann, Franz Stangl, Gustav Wagner...* »

[33] S. Birnbaum, « *Wiesenthal's Claim on Eichmann Disputed by Former Mossad Head* », *Jewish Telegraphic Agency Daily News Bulletin*, New York, 4 avril 1989. (Diffusion du 3 avril).

l'ancien officier SS, a indiqué Harel, n'ont aucun fondement réel. Beaucoup d'assertions et d'incidents très précis, décrits dans les deux ouvrages de Wiesenthal à ce sujet, « *sont des mensonges éhontés* », ont déclaré les officiels israéliens [34].

« *Les rapports et déclarations de Wiesenthal, à l'heure actuelle, montrent sans doute aucun qu'il n'avait aucune idée sur la localisation d'Eichman* », a notamment déclaré Harel [35]. (Par exemple, juste avant l'arrestation d'Eichmann en Argentine, Wiesenthal le situait au Japon ou en Arabie saoudite !) [36]

Définissant Wiesenthal comme un opportuniste de premier ordre, Harel résuma son point de vue comme suit : « *Toutes les informations préalables à l'opération Eichmann et l'anticipant, données par Wiesenthal, furent prodigieusement inutiles et parfois même trompeuses et négatives.* » [37]

Des accusations pitoyables dans le procès Walus

Un des procès les plus spectaculaires intentés par Wiesenthal impliqua un habitant de Chicago d'origine polonaise, Frank Walus. Dans une lettre du 10 décembre 1974, il accusa Walus « *d'avoir remis des juifs à la Gestapo* » à Czestochowa et à Kielce, en Pologne, pendant la guerre. Cette lettre déclencha une enquête du gouvernement américain et l'ouverture d'un procès [38]. Le *Washington Post* traita cette question dans un article publié en 1991 et intitulé : « *Le nazi qui n'a jamais existé : comment un procès en sorcellerie, avec juge, presse et enquêteurs, a qualifié de criminel un innocent* » [« *The Nazi Who Never Was: How a witch hunt by judge, press and investigators branded an innocent man a war criminal* »]. Ce long article publié au nom de l'Association du Barreau Américain [American Bar Association] indiquait notamment : « *Dans les années qui suivirent, cet ancien ouvrier à la retraite dut s'endetter afin de rassembler la somme de 60.000 \$ nécessaire à sa défense. Il s'est retrouvé, à un moment, assis dans une salle de tribunal, tandis que défilaient onze survivants juifs de l'occupation nazie en Pologne, témoignant l'avoir vu assassiner des enfants, une vieille femme, une jeune femme, un bossu et d'autres victimes encore...*

Des preuves incontestables montrent que Walus n'était pas un criminel de guerre nazi et qu'il n'a même jamais mis les pieds en Pologne durant la Seconde guerre mondiale.

Dans une ambiance de haine et d'imprécations proche de l'hystérie, le gouvernement a persécuté un homme innocent. En 1974, Simon Wiesenthal, le célèbre « chasseur de nazis » de Vienne, a dénoncé Walus, le présentant comme "un Polonais de Chicago qui a travaillé pour la Gestapo dans les ghettos de Czestochowa et de Kielce et qui a livré plusieurs juifs à la Gestapo". » [39]

L'hebdomadaire *Reader* de Chicago a également évoqué ce procès dans un article fouillé paru en 1981 sous le titre : « *La persécution de Frank Walus. Ils voulaient chasser un nazi. Le gouvernement américain voulait un criminel de guerre. Aussi, avec l'aide de Simon Wiesenthal, de la police israélienne, de la presse locale et du juge Julius Hoffman, ils en ont inventé un.* [40] ». On pouvait y lire : « (...) *Il est logique de supposer que les rapports reçus par Wiesenthal [contre Walus] n'étaient en réalité que des rumeurs... Autrement dit, Simon Wiesenthal n'avait aucune preuve contre Walus. Cela ne l'a nullement empêché de le dénoncer (...)* »

Tandis que le juge Hoffman mettait le cas Walus en délibéré, le film *Holocaust* passait à la télévision. Durant la même période, en avril 1978, Wiesenthal vint à Chicago et y donna des interviews afin de donner du crédit au procès Walus. « *Comment le chasseur de nazis a contribué à débusquer Walus* » [« *How Nazi-Hunter Helped Find Walus* »], titrait le *Sun-Times*, annonçant un reportage de Bob Olmstead. Wiesenthal déclara à Abe Peck du *Sun-Times* qu'il « *ne s'était jamais trompé dans ses identifications. (...) Je sais très bien qu'il y a des milliers de personnes qui m'attendent au tournant pour exploiter la moindre erreur...* »

Ce n'est qu'à l'issue d'une bataille juridique éreintante que l'homme qui avait été vilipendé et

[34] J. Schachter, « *Wiesenthal had no role in Eichmann capture* », *The Jerusalem Post*, May 18, 1991. Repris en facsimilé dans *Christian News*, May 27, 1991, p. 19. Voir aussi Ruth Sinai, « *Wiesenthal's role in Eichmann's capture disputed* », *Ass. Press, The Orange County Register*, Feb. 25, 1990, p. A 26 ; L. Lagnado, « *How Simon Wiesenthal Helped a Secret Nazi* », *Forward*, New York, Sept. 24, 1993, pp. 1, 3.

[35] J. Schachter, *The Jerusalem Post*, May 18, 1991, *op. cit.*. Fac-similé dans *Christian News*, May 27, 1991, p. 19.

[36] Arnold Forster, *Square One*, New York, 1988, pp. 187-189. (Forster était un conseil de l'Anti-Defamation League, une des principales organisations sionistes).

[37] J. Goldberg, « *Top Spy Says Wiesenthal Lied About His Exploits* », *Forward*, New York, Nov. 12, 1993, pp. 1, 4 ; R. Sinai, « *Wiesenthal's role...* », *The Orange County Register*, Feb. 25, 1990, *op. cit.*

[38] Michael Arndt, « *The Wrong Man* », *The Chicago Tribune Magazine*, Dec. 2, 1984, pp. 15-35, esp. p. 23 ; Charles Ashman and Robert J. Wagman, *The Nazi Hunters*, New York, Pharos Books, 1988, pp. 193-195.

[39] « *The Nazi Who Never Was* », *The Washington Post*, May 10, 1981, pp. B5, B8.

[40] « *The Persecution of Frank Walus* », *Reader*, Chicago, Jan. 23, 1981, pp. 19, 30. Après que Wiesenthal ait été confondu dans un procès similaire au Canada, le journal *Toronto Sun* faisait ce commentaire dans un éditorial : « *Il semble que le matériel fourni par le chasseur professionnel de nazis Simon Wiesenthal soit faux, mais néanmoins reproduit [dans les médias]* » (Cité par M. Weber dans *The Journal of Historical Review*, Spring 1984, pp. 120-122.)

physiquement agressé au motif qu'il aurait été « *le boucher de Kielce* » a finalement pu démontrer qu'il avait passé les années de guerre en Allemagne où il était un paisible garçon de ferme. Frank Walus est mort en août 1994, brisé et profondément déçu.

L'attitude lamentable de Wiesenthal dans l' « *affaire Walus* » aurait dû suffire à le discréditer définitivement et à lui faire perdre son aura d'enquêteur fiable. Mais sa réputation résolument inoxydable survécut même à cette histoire lamentable.

Les erreurs de Wiesenthal sur Mengele

Le mythe Wiesenthal est pour l'essentiel fondé sur la chasse de Joseph Mengele, un médecin d'Auschwitz, connu sous le sobriquet d'« *Ange de la Mort* ». A de multiples reprises, Wiesenthal annonça qu'il était aux trousses de Mengele. Il fit savoir que ses informateurs avaient « *vu* » ou venaient juste « *de manquer* » l'insaisissable médecin au Pérou, au Chili, au Brésil, en Espagne, en Grèce et dans une demi-douzaine d'endroits au Paraguay. [41]

C'est durant l'été 1960 qu'il aurait été le plus près de l'attraper. Wiesenthal a raconté que Mengele se cachait sur une petite île grecque d'où il venait de s'enfuir quelques heures seulement avant sa probable capture. Wiesenthal persista à colporter cette histoire avec tous les détails possibles et imaginables, même après qu'un reporter dont il s'était attaché les services afin d'enquêter sur place l'eut informé que ce récit était faux de A à Z. [42]

Selon un autre rapport de Wiesenthal, Mengele aurait en 1960 fait assassiner une de ses anciennes victimes, une femme qu'il était censé avoir stérilisée à Auschwitz. Après l'avoir repérée grâce à son tatouage de déportée (élément impossible à confondre) dans un hôtel d'Argentine où il résidait, Mengele aurait prétendument commandité son assassinat parce qu'il aurait redouté qu'elle ne le dénonce. Il s'avéra que cette femme n'avait jamais été dans un camp de concentration, n'avait pas de tatouage, n'avait jamais rencontré Mengele et que sa mort était due à un accident de montagne. [43]

« *Mengele déjeunait régulièrement dans les restaurants les plus fins d'Asuncion, la capitale paraguayenne* », avait dit Wiesenthal en 1977 « *et il était censé parcourir cette ville à bord de sa Mercedes-Benz noire, protégé par une escorte de gardes du corps armés.* » [44]

En 1985, Wiesenthal annonça être « *certain à 100%* » que Mengele se cachait au Paraguay depuis au moins juin 1984 et il accusa la famille Mengele, en Allemagne, de savoir très précisément où il se trouvait. Bien entendu, Wiesenthal se trompait totalement. Il fut plus tard définitivement établi que Mengele était mort depuis 1979 au Brésil, pays où il vivait depuis des années dans le dénuement et l'anonymat. [45]

L'ambassadeur d'Israël au Paraguay de 1968 à 1972, Benjamin (Benno) Varon, a fait le commentaire suivant à propos de Mengele : « *Wiesenthal fait de temps à autre des déclarations selon lesquelles il est sur le point de l'attraper ; sans doute, étant donné que Wiesenthal doit absolument lever des fonds pour financer ses activités, le nom de Mengele est-il bon pour sa publicité ?* » Wiesenthal s'est « *planté lamentablement* » dans l'affaire Mengele, a déclaré le même diplomate en une autre occasion. [46] Dans le cas de Mengele, Harel, ancien chef du Mossad, a eu ces mots : « *La démente de Wiesenthal est à la limite du crime.* » [47]

De fait, le dossier bien fourni de Wiesenthal à son « *Centre de Documentation* » de Vienne était un tel fouillis d'informations inutilisables que, pour reprendre les termes du *London Times*, il ne pouvait servir qu'à « *entretenir ses mythes auto-corroborateurs et donner une maigre satisfaction*

[41] Gerald L. Posner and John Ware, *Mengele: The Complete Story*, New York, Dell, 1987, pp. 220-221 ; Gerald Astor, *The 'Last' Nazi: The Life and Times of Dr. Joseph Mengele*, Toronto Paperjacks, 1986, p. 202.

[42] G. Posner and J. Ware, *Mengele: The Complete Story*, op. cit., p. 220.

[43] G. Posner and J. Ware, *Mengele*, op. cit., pp. 179-180 ; G. Astor, *The 'Last' Nazi*, op. cit., pp. 178-180.

[44] *Time magazine*, Sept. 26, 1977, pp. 36-38. Cité dans G. Posner and J. Ware, *Mengele*, op. cit., p. 219.

[45] « *Hunting the 'Angel of Death'* », *Newsweek*, May 20, 1985, pp. 36-38. Voir aussi M. Weber, « *Lessons of the Mengele Affair* », *The Journal of Historical Review*, Fall 1985 (Vol. 6, No. 3), p. 382. Sur la déformation de la vérité par Wiesenthal dans le procès Mermelstein-IHR, voir M. Weber, « *Declaration* », *The Journal of Historical Review*, Spring 1982 (Vol. 3, No. 1), pp. 42-43 ; M. Weber, « *Albert Speer and the Holocaust* », *The Journal of Historical Review*, Winter 1984 (Vol. 5, Nos. 2-4), p. 439.

[46] *Midstream*, Dec. 1983, p. 24. Cité dans G. Posner and J. Ware, *Mengele*, op. cit., p. 219 ; *Los Angeles Times*, Nov. 15, 1985, p. 2.

[47] J. Schachter, « *Wiesenthal had no role in Eichmann capture* », *The Jerusalem Post*, May 18, 1991. Repris en facsimilé dans *Christian News*, May 27, 1991, p. 19.

aux gens qui avaient visiblement besoin d'une réponse définitive sur le destin de Mengele. » [48]
Selon l'avis éclairé de Gerald Posner et John Ware, co-auteurs de l'ouvrage *Mengele : l'histoire complète* [*Mengele: The Complete Story*], Wiesenthal a passé des années à peaufiner assidûment son « auto-portrait de limier infatigable, entêté, voué à détruire la sinistre toute-puissance de Mengele et d'un vaste réseau nazi. » En raison de son « chic à jouer pour la galerie », concluaient Posner et Ware, Wiesenthal « a fini par compromettre sa crédibilité. » [49]

Incompétence et arrogance

Eli Rosenbaum, un officiel des « *Investigations spéciales du bureau de la chasse aux nazis* » du gouvernement américain et enquêteur pour le compte du Congrès juif mondial, prit pour cible la réputation soigneusement entretenue de « *chasseur de nazis* » de Wiesenthal dans un ouvrage bien documenté, *Trahison* [*Betrayal*]. [50] A titre d'exemple, Rosenbaum y mentionnait que « *les rapports de Wiesenthal situaient Mengele dans presque tous les pays d'Amérique latine, excepté celui où il vivait, le Brésil !* » [51]

Wiesenthal, a aussi écrit Rosenbaum, était un « *enquêteur pitoyablement inefficace* » qui « *avait été par le passé très loin au-delà de la bouffonnerie et des fausses allégations.* » Le plus clair de son illustre carrière, jugeait Rosenbaum, a été caractérisé par « *l'incompétence et l'arrogance* ». [52]

Bruno Kreisky résuma son appréciation sur le « *chasseur de nazis* » en ces termes : « *L'ingénieur Wiesenthal (Et peu importe si je fais erreur sur son véritable titre.) me hait car il sait que je méprise ses activités. Le groupe Wiesenthal est une mafia parapolitique, qui travaille contre les intérêts de l'Autriche avec des méthodes répugnantes. Wiesenthal est connu comme quelqu'un qui n'est pas très regardant en matière de vérité, qui n'est pas très sélectif en matière de méthodes et qui a recours à des manipulations. Il prétend être le « tombeur d'Eichmann » alors que tout le monde sait très bien que l'arrestation d'Eichmann est le fruit du travail d'un service secret et que Wiesenthal s'est contenté de tirer les marrons du feu.* » [53]

La « commercialisation » de l'Holocauste

« *Le Centre Wiesenthal de Los Angeles rémunère le « chasseur de nazis » viennois à hauteur de 75.000 \$ par an pour l'utilisation de son nom* », a indiqué en 1988 le directeur du centre israélien de l'Holocauste, Yad Vashem. « *Tant le Centre Wiesenthal que Wiesenthal en personne « commercialisent » et banalisent l'Holocauste* », a-t-il ajouté.

Wiesenthal a « *lancé à la cantonade* » le chiffre de « *11 millions d'assassinés dans l'Holocauste - six millions de juifs et cinq millions de non-juifs* », a indiqué le responsable de Yad Vashem. Interrogé sur ce qui le fondait à avancer ces chiffres, Wiesenthal répondit : « *Les gentils [non-juifs] ne feront pas attention à ce que nous disons si nous ne mentionnons pas aussi leurs victimes.* » Wiesenthal « *a choisi le chiffre de « cinq millions » (de gentils) parce qu'il voulait un nombre « diplomatique », un chiffre qui suggère un grand nombre de victimes non juives mais en aucun cas supérieur ni même égal, à celui des juifs ...* » [54]

« *Ce que font Wiesenthal et le Centre de Los Angeles qui porte son nom, c'est tout simplement banaliser l'Holocauste* », a commenté *The Jewish Press*, un hebdomadaire qui revendique le plus fort tirage des publications (en anglais) de la communauté juive américaine.

Ces dernières années, Wiesenthal était préoccupé par l'influence grandissante du révisionnisme de l'Holocauste. Dans *Un Message de Simon Wiesenthal* publié par le Centre portant son nom, il disait : « *Aujourd'hui, quand je constate la montée de l'antisémitisme, ici, en Europe... la popularité d'un Le Pen, d'un David Duke, des révisionnistes, je suis plus convaincu que jamais de notre besoin de créer notre nouveau musée 'Beit Hashoah' ['Musée de la Tolérance'].* » (dépendant du Centre Wiesenthal) à Los Angeles. [55]

On a souvent demandé à Wiesenthal pourquoi, après un demi-siècle, il ne pardonnait pas à ceux

[48] Tom Bower dans *The Times*, London, June 14, 1985, p. 14. Cité dans G. Posner and J. Ware, *Mengele*, op.cit., pp. 222-223.

[49] G. Posner and J. Ware, *Mengele*, op. cit., pp. 222-223.

[50] *Betrayal* par Eli M. Rosenbaum avec William Hoffer, 1993, St. Martin's Press, New York. Note de lecture de Jacob Heilbrunn dans *The New York Times Book Review*, Oct. 10, 1993, p. 9.

[51] Cité dans L. Lagnado, « *How Simon Wiesenthal...* », *Forward*, New York, Sept. 24, 1993, p. 3.

[52] *The New York Times Book Review*, Oct. 10, 1993, p. 9 *Forward*, New York, Sept. 24, 1993, p. 3.

[53] « *Was hat Wiesenthal zu verbergen ?* », *D. National-Zeitung*, Munich, Nov. 11, 1988, p. 4.

[54] David Sinai, « *News We Doubt You've Seen* », *The Jewish Press* (Brooklyn, NY), Dec. 23, 1988. Fondé sur un rapport du journal israélien *Ha'aretz*, Dec. 16, 1988.

[55] « *A Message from Simon Wiesenthal* », *Response : The Wiesenthal Center World Report*, Winter 1992, p. 11.

qui ont persécuté des juifs. Sa réponse favorite consistait à dire que, s'il avait le droit de pardonner ce qui lui avait été fait à lui, personnellement, il n'avait pas le droit de pardonner au nom d'autres que lui-même. [56] Sur la base de cette logique de sophiste, cependant, il n'avait pas plus le droit d'accuser et de pourchasser quiconque au nom d'autres que lui-même. Wiesenthal n'a jamais limité sa « chasse » à ceux qui l'avaient persécuté personnellement.

« **Motivé par la haine** »

Il est difficile de dire ce qui motive cet homme en vue. Est-ce une boulimie de célébrité et de louange ? Ou bien, plus simplement, ne cherche-t-il pas plutôt de faire oublier un épisode honteux de son propre passé ?

A l'évidence, Wiesenthal apprécie les louanges qu'on lui adresse. « *C'est un homme à l'ego considérable ; il est fier des témoignages d'estime et des diplômes honorifiques qui lui sont décernés.* », a écrit le *Los Angeles Times*. [57] Kreisky a donné une explication bien plus simple, disant de Wiesenthal qu'il est « *motivé par la haine* ». [58]

Vu son dossier, si riche en matière de tromperie, de mensonges et d'incompétence, l'extravagant amas de louanges prodiguées à ce triste individu reflète malheureusement la vénalité et l'aveuglement cynique de notre époque.

[L'auteur de cet article, Mark Weber, est directeur de l'Institute for Historical Review (IHR). L'article est extrait du *Journal of Historical Review [JHR]*, juillet- août 1995 (vol. 15, n° 4), pp. 8 -16. Version révisée d'un article publié originellement dans le numéro Hiver 1989 - 1990 du *JHR*.

Original : <http://www.ihr.org/leaflets/wiesenthal.shtml>

Repris de *Conseils de Révision*, automne 2005. Abonnement gratuit à cette revue électronique de l'AAARGH en écrivant à aaarghinternational@hotmail.com.]

[56] Charles Ashman and Robert J. Wagman, *The Nazi Hunters*, New York, Pharos Books, 1988, p. 286 ; A. Popkin, « *Nazi-Hunter Simon Wiesenthal : 'Information is Our Best Defense'* », *Washington Jewish Week*, Oct. 29, 1987, p. 2.

[57] Cité dans M. Weber, *The Spotlight*, Oct. 26, 1981, p. 9.

[58] Cité dans *D. National-Zeitung*, Munich, 8 juillet 1988, p. 7 et dans R. Drechsler, *Simon Wiesenthal : Dokumentation*, Vienna, 1982, p. 199.

Salvador Allende, raciste, eugéniste, antisémite, antihomo, antirévolutionnaire, etc.

Le **Site des résistants au nouvel ordre mondial** [°] a publié le 29 septembre 2005 un article d'**Arnaud Imatz** intitulé « *Salvador Allende, premier bilan d'un scandale étouffé* ». Nous l'avons résumé ci-après. Précisons que nous faisons nôtre l'avertissement donné par Voxnr : « *Les textes publiés dans cette rubrique [...] le sont à titre indicatif. Ils ne correspondent pas nécessairement à la ligne éditoriale de voxnr. Toutefois nous jugeons qu'ils sont d'un intérêt certain car représentant un des divers aspects de la pensée dissidente et rebelle.* » [°] www.voxnr.com

« *Les Juifs se caractérisent par des formes déterminées de délits : l'escroquerie, la duperie, la calomnie et, surtout, l'usure [...]. Ces faits font soupçonner que la race influe sur la délinquance.* » « [...] *les Gitans constituent habituellement des groupements délictueux où la paresse, la fureur et la vanité prédominent. Parmi eux, les homicides sont plus nombreux.* » Quant aux « *Arabes [...], il y a quelques tribus honnêtes et laborieuses mais les plus nombreuses sont aventurières, imprévoyantes, oisives et portées aux larcins.* » Mais qui a donc bien pu porter ces jugements-là dans les années 30 ? Selon le professeur Victor Farias, c'est tout simplement l'homme tant célébré aujourd'hui qu'est l'ancien président chilien Salvador Allende !

Dans les années 1970-1973, le célèbre Simon Wiesenthal s'était vu refuser par Allende l'extradition de Walther Rauff, un ancien SS accusé d'être responsable de l'assassinat de près de 100.000 Juifs. Wiesenthal demanda alors à Victor Farias d'enquêter sur le passé d'Allende. Juif chilien, professeur de philosophie à l'Université Libre de Berlin, bien connu pour avoir déjà tenté d'éreinter Heidegger (Verdier, 1987), Farias a publié le résultat de ses recherches dans un livre intitulé « *Contre les Juifs, les homosexuels et les autres "dégénérés"* », publié simultanément au Chili et en Espagne (mars et mai 2005), et qui doit paraître prochainement en France sous le titre de « *La face cachée d'Allende : antisémitisme et eugénisme* » (Jacques Grancher, février 2006).

Selon Farias, Salvador Allende obtint en 1933 (année de l'arrivée au pouvoir d'A. Hitler) son doctorat en médecine grâce à une thèse intitulée « *Hygiène mentale et délinquance* ». Dès l'introduction, l'auteur affirme que « *Les lois de l'euthanasie et de l'eugénisme ont remplacé la Roche Tarpéienne et leurs dispositions protègent l'individu contre lui-même et seulement dans un but social.* » En plus des jugements cités plus haut sur les juifs, les Gitans et les Arabes, on peut encore lire dans cette thèse : « [...] *l'individu représente l'unité de la race* » [...] « *le milieu et le climat influent notablement sur les glandes de sécrétion interne, donnant aux individus qui habitent des régions aux climats semblables des caractéristiques qui les rendent très différents des êtres vivant sur d'autres territoires [...]. Ainsi, par exemple, les Italiens du Sud, en particulier ceux de Sicile, à l'inverse de ceux du Nord, et également les Espagnols, sont portés aux crimes passionnels, de type barbare et primitif, et sont émotionnellement irresponsables parce que la mer et la chaleur stimulent l'activité thyroïdienne.* » Quant à l'homosexualité, « *elle est un trouble endocrinosexuel et l'homosexuel organique est un malade qui doit mériter la considération en tant que tel.* » Enfin, le révolutionnaire « *est un individu en apparence normal qui, en réalité, lorsqu'on l'étudie, démontre qu'il appartient à un groupe déterminé de dérangés mentaux.* », la révolution n'étant qu'« *un délit collectif pathologique* » !

« *Péché de jeunesse* », dira-t-on peut-être. A tort car ces thèmes sont encore repris par Allende entre 1939 et 1941 lorsqu'il obtient le portefeuille de ministre de la Salubrité nationale dans le gouvernement du Front Populaire. Il est alors en contact direct avec l'Institut National pour la défense de la race et de l'aménagement du temps libre [*sic*], une institution publique que vient de créer le Président du Chili, Pedro Aguirre Cerdas. Dans ce cadre, Allende s'étend sur le déterminisme biologique de la criminalité et de la délinquance. Dans *La réalité médico-sociale chilienne* (livre publié en 1939), il affirme que le programme du gouvernement vise à « *rendre à la race, au peuple travailleur, sa vitalité physique, ses qualités de virilité et de santé qui furent hier des caractéristiques remarquables [et] à renouer avec la capacité physiologique du peuple fort.* » Il exprime ces mêmes idées dans diverses revues spécialisées dont le *Bulletin médico-social de la Caisse d'assurance obligatoire* (janv.-fév. 1940). On peut y lire par exemple : « *Il faut mettre à l'épreuve la vitalité de l'organisme national et la capacité des masses populaires, afin de revendiquer les qualités de la race et le droit à la vie en tant que peuple.* » En d'autres termes, selon Allende, les « masses », en tant que classe sociale exploitée et l'unité biologico-raciale du peuple peuvent et doivent faire bon ménage.

Mais il y a plus, ministre de la Salubrité, il se charge de présenter un projet de loi de stérilisation des aliénés en conformité avec les principes eugénistes qu'il défend depuis des années. Il en

confie l'élaboration à des scientifiques de confiance et fait appel en particulier à deux autorités chiliennes en matière d'eugénisme qui sont ouvertement racistes, les docteurs Eduardo Brucher et Hans Bertzhold. Les racistes de l'époque rendent alors hommage à « *l'heureuse initiative que l'on doit au ministre de la Salubrité nationale, le Dr. Salvador Allende* ». Farias reproduit l'intégralité du texte du projet de loi de stérilisation des aliénés (daté du 11 novembre 1939 et publié dans la revue officielle de l'Association médicale du Chili) et il ne manque pas de le comparer à la loi sur la protection de la descendance contre les maladies héréditaires promulguée en 1933 par le ministère de la santé nazi. [1] Les analogies et les ressemblances sont frappantes. Les différences sont mineures : le texte nazi se réfère aux « *maladies héréditaires* », le projet de loi chilien parle de « *maladies mentales* » ; deux différences dans la liste des maladies : la loi nazi ajoute la surdité et la cécité héréditaires alors que le projet d'Allende ajoute l' « *alcoolisme chronique* ». Ce projet de loi de stérilisation, défendu par Allende, ne sera finalement retiré qu'en raison de l'opposition déterminée de la Société de neurologie, psychiatrie et médecine légale du Chili.

Se rappelant à temps que rien ne peut se comparer au nazisme, lequel est le mal absolu, Arnaud Imatz juge regrettable que « *Farias ne sache pas toujours éviter l'écueil de l'amalgame, de l'exagération et de la provocation. [...] Le Dr. Allende défendait l'eugénisme et les progrès de la génétique à une époque où il avait entre vingt-cinq et trente-trois ans. Soit ! Mais considérerait-il pour autant que le facteur racial joue un rôle déterminant, primordial, dans l'évolution des sociétés humaines et qu'il existe des groupes humains objectivement supérieurs ou inférieurs ? / Était-il partisan du racisme biologique et de l'antisémitisme le plus extrême à l'instar des nazis ? / A ce compte, on pourrait tout aussi bien traiter de racistes nazis les leaders du parti socialiste suédois pour s'être fait les avocats de l'eugénisme jusque dans les années quarante, voire ceux du parti communiste américain pour l'avoir défendu dans leurs programmes jusqu'après la deuxième guerre mondiale. En suivant cette loi de contamination, on finirait par dire que le gouvernement des Etats-Unis fut raciste parce que les théoriciens allemands de la race, comme Günther, témoignèrent que la loi national-socialiste contre les maladies héréditaires fut établie en prenant pour exemple la législation américaine en la matière.* »

Bien entendu, les défenseurs d'Allende ont répondu avec vivacité ... par des invectives, des insultes, des mensonges et des critiques portant sur la méthode sans remettre vraiment en cause la véracité des textes cités. Pour eux, dit A. Imatz, « *Peu importe donc la vérité historique ! L'efficacité de la sempiternelle propagande 'antifasciste' exige de ne pas lézarder (davantage) le 'bloc progressiste'. La réponse doit être le mutisme, la négation ou l'insulte. L'attitude des médias en Espagne est d'ailleurs fort révélatrice. Six mois après la sortie du livre de Farias, parmi les grands moyens de communication (et donc en excluant les revues non conformistes de droite et de gauche à faibles tirages), seuls les organes ouvertement démocrates-libéraux [...] avaient osé en parler sans détours. En France, après un premier article trop court paru dans La Nouvelle Revue d'Histoire du 30 juin 2005, à ma connaissance seuls quelques rares médias importants comme Libération ou Minute, ont réagi. Ailleurs, à gauche comme à droite (peut-être en attendant la publication de la traduction ?), c'est le boycott, la conspiration du silence. On ne touche pas à l'icône Allende !* » [2]

Les débaptiseurs de rues sont loin d'avoir réglé les comptes avec le Dr Alexis Carrel ; dans de nombreuses villes de France, Carrel et Allende cohabitent même (apparemment sans problème, d'ailleurs) ; une tâche encore plus vaste se présente donc à eux car que de lycées, de bibliothèques, de stades, de places, d'avenues, de rues, d'amphithéâtres universitaires ont reçu le nom de Salvador Allende ! [3]

[1] Note de *Dubitando* : Il aurait pu rappeler que c'est à la même époque (fin 1939) qu'Hitler autorisa l'euthanasie des aliénés allemands.

[2] Note d'A. Imatz : Après la brève note que j'ai publiée le 30 juin 2005 dans *La Nouvelle Revue d'Histoire* (n° 19), quelques articles sont parus notamment dans *Libération* (12 juillet 2005), *La République des livres* (blog de Pierre Assouline hébergé sur le site internet du journal *Le Monde*, 12 juillet 2005), *Minute* (7 septembre 2005) et dans diverses revues plus confidentielles comme *Aventures et Dossiers secrets de l'Histoire* (août 2005).

[3] Note d'A. Imatz à ce sujet : Citons deux exemples pour illustrer notre propos. Le philosophe Patrick Tort s'érige en procureur et écrit dans « *L'affaire Carrel. Sur la question de l'eugénisme* » (*Le Monde diplomatique*, Juin 1998, p.32) : « *Tout cela fait que les défenseurs d'Alexis Carrel ... se portent mal et que, s'il importe de "décarréliser" la France, il importe en même temps et surtout d'expliquer pourquoi.* » À l'inverse, l'historienne Elizabeth Roudinesco se fait l'avocate d'Allende et s'offusque dans *Libération* (« *La mémoire salie d'Allende* », 12 juil. 2005) : « *Non content de salir la mémoire d'un homme auquel il voue tant de haine, Farias a fait savoir, dans un entretien du 7 juin dernier, qu'il avait demandé aux autorités allemandes de débaptiser tous les lieux qui portent encore le nom d'Allende et d'y apposer celui de la poétesse chilienne Gabriela Mistral (1889-1957), connue pour son engagement chrétien auprès des démunis.* ». Conclusion : deux poids, deux mesures !